

Jean-Paul Timothée

Avocat principal

Jean-Paul Timothée est membre du groupe Droit des affaires. Sa pratique est axée principalement sur les domaines de fusions et acquisitions et du droit commercial.

Avant de se joindre à Lavery, Jean-Paul Timothée a pratiqué le droit commercial au sein d'un cabinet d'envergure nationale.

Distinctions

■ Mention d'honneur au Baccalauréat en droit

Formation

■ Baccalauréat en droit, LL.B., 2010

